

En parallèle de l'OPAH mise en œuvre par la CCL, la commune de Laragne-Montéglin lancera dans le courant du mois de septembre 2012 une **opération façades-toitures** pour une période de trois ans.

Cette opération façades-toitures consistera à aider les habitants de la commune qui le souhaiteraient à rénover leurs façades et/ou toitures, grâce à des subventions communales et régionales calculées en fonction des travaux qui seront entrepris. Cette opération concerne les façades et toitures des immeubles construits et achevés depuis plus de 30 ans sur le territoire communal.

Pour pouvoir bénéficier de ce soutien financier, des conseils architecturaux seront mis en place à destination des habitants, et seront assurés par l'équipe en charge de l'animation de l'OPAH.

De son côté, la commune devra gérer l'enveloppe de subventions à reverser aux propriétaires et bénéficiera elle aussi dans ce cadre d'une assistance permanente de la part de l'équipe de suivi de l'OPAH.

Les 7 communes de la CCL ont choisi de mettre en place cette opération façades-toitures en parallèle de l'OPAH, un cahier des charges commun a donc été établi pour assurer une certaine cohérence à l'opération. Certains critères restent toutefois propres à chaque commune. Ce cahier des charges devra être respecté par les propriétaires pour que les travaux puissent être subventionnés.

Ils devront par ailleurs être réalisés par des entreprises qualifiées dans l'année suivant l'accord de subvention. Pour Laragne-Montéglin, l'objectif quantitatif du nombre de façades et/ou toitures réhabilitées a été fixé à 15, soit 5 opérations subventionnées par an. C'est la commission municipale des travaux de Laragne-Montéglin qui sera chargée d'attribuer les subventions suivant les critères définis dans le cahier des charges.

Dès que l'opération pourra débiter, des réunions d'information seront organisées sur

l'ensemble du territoire de la CCL, afin de permettre aux propriétaires intéressés de prendre contact avec le bureau d'études retenu pour les accompagner dans leurs démarches. Les premières rencontres sont donc prévues en septembre-octobre 2012, à vos agendas !